

L'inscription de Djerba sur la liste du patrimoine mondial :

« Témoignage d'une île-jardin au système urbain éclaté et refuge de minorités. »

Conférence inaugurale, Bibliopat
6 novembre 2025

*Bielawski Mathilde, Mathilde.Bielawski@univ-lyon2.fr,
docteure en anthropologie*



Un titre comme
résultat d'un long
processus de
patrimonialisation



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

DJERBA

**TÉMOIGNAGE D'UNE ÎLE-JARDIN
AU SYSTÈME URBAIN ÉCLATÉ
ET REFUGE DE MINORITÉS**

PROPOSITION D'INSCRIPTION D'UN BIEN EN SÉRIE
SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL SOUMISE PAR L'ÉTAT TUNISIEN



JANVIER 2020





Assidje : Association pour la Sauvegarde de l'Île de Djerba

En collaboration avec

le ministère des Affaires culturelles



Djerba et l'Unesco

<https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5686/>

• Conditions de classement à l'Unesco

- Justifier d'une « valeur » à la fois « universelle » et « exceptionnelle » (VUE)
- Justifier d'un caractère « authentique » et « intègre »
- Correspondre à un des 10 critères imposé par l'Unesco

Description

- D'une superficie de 514 km², occupant l'une des positions les plus stratégiques au cœur de la mer Méditerranée et peu dotée par la nature, l'île de Djerba a connu une longue et riche histoire. Chantée par Homère sous le nom de "île des Lotophages", étape incontournable de la grande aventure phénicienne vers l'Ouest, grand comptoir de productions « industrielles » et d'échange commerciaux et culturels pendant l'Antiquité classique, terre de la "Ghriba", la plus vieille synagogue de tout l'Occident méditerranéen, refuge paisible des Ibadhites, "place forte" disputée par les grandes puissances de l'époque durant le Moyen Age, conservatoire de paysages "homériques" et de traditions millénaires, Djerba a gardé de ce riche passé un patrimoine archéologique, historique et immatériel d'une grande variété : le mausolée numide de Henchir Bourgou, le vaste site archéologique de l'opulente ville antique de Meninx, la vénérable synagogue de la Ghriba, la forteresse turque de Ghazi Mustapha édifiée à l'emplacement d'un ancien ribat des premiers temps de l'Islam, de nombreuses mosquées d'une grande pureté et originalité architecturales, un habitat dispersé typique illustrant une grande capacité d'adaptation de l'homme à son milieu naturel et une occupation du sol original. Ce riche patrimoine culturel n'occulte pas la beauté et la qualité des paysages naturels encore sauvegardés mais qui se trouvent menacés par la conjugaison de plusieurs facteurs dont notamment l'expansion de l'urbanisation.

Justification de la Valeur Universelle Exceptionnelle

- Par sa situation géographique et par la place qu'elle a occupée dans l'histoire tant régionale que méditerranéenne, l'île de Djerba peut être considérée comme le carrefour de la Méditerranée antique et médiévale.

Critères remplis

- **(v)** : Le type d'occupation du sol à Djerba constitue un exemple éminent d'une utilisation traditionnelle d'un territoire et d'une interaction de l'homme avec son environnement. L'île de Djerba constitue l'exemple même d'un paysage culturel tel qu'il est défini par la Convention du patrimoine mondial culturel et naturel.
- **(vi)** : Chantée par Homère, associée à de grands événements qui ont marqué l'histoire du monde méditerranéen antique et médiéval, l'île de Djerba constitue un exemple éminent d'établissement humain et d'une occupation du territoire représentatifs rendus vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles. Son impact sur l'imaginaire universel est très grand depuis l'époque de l'Odyssée jusqu'à nos jours.

Déclarations d'authenticité et/ou d'intégrité

- L'île de Djerba conserve encore en de nombreux endroits un cadre naturel qui semble n'avoir pas connu de changements depuis les temps immémoriaux. Les travaux de restauration menés sur les vestiges archéologiques et les monuments historiques n'ont pas changé ou déformé leurs structures architecturales ou leurs matériaux. Toutefois, ce patrimoine naturel et culturel se trouve aujourd'hui de plus en plus menacé de disparition ou d'atteintes graves à son authenticité et à son intégrité.



VUE de
Djerba : « Le
mode
d'occupation
du sol »
(Tlatli, 1967)

Occupation du sol du menzel



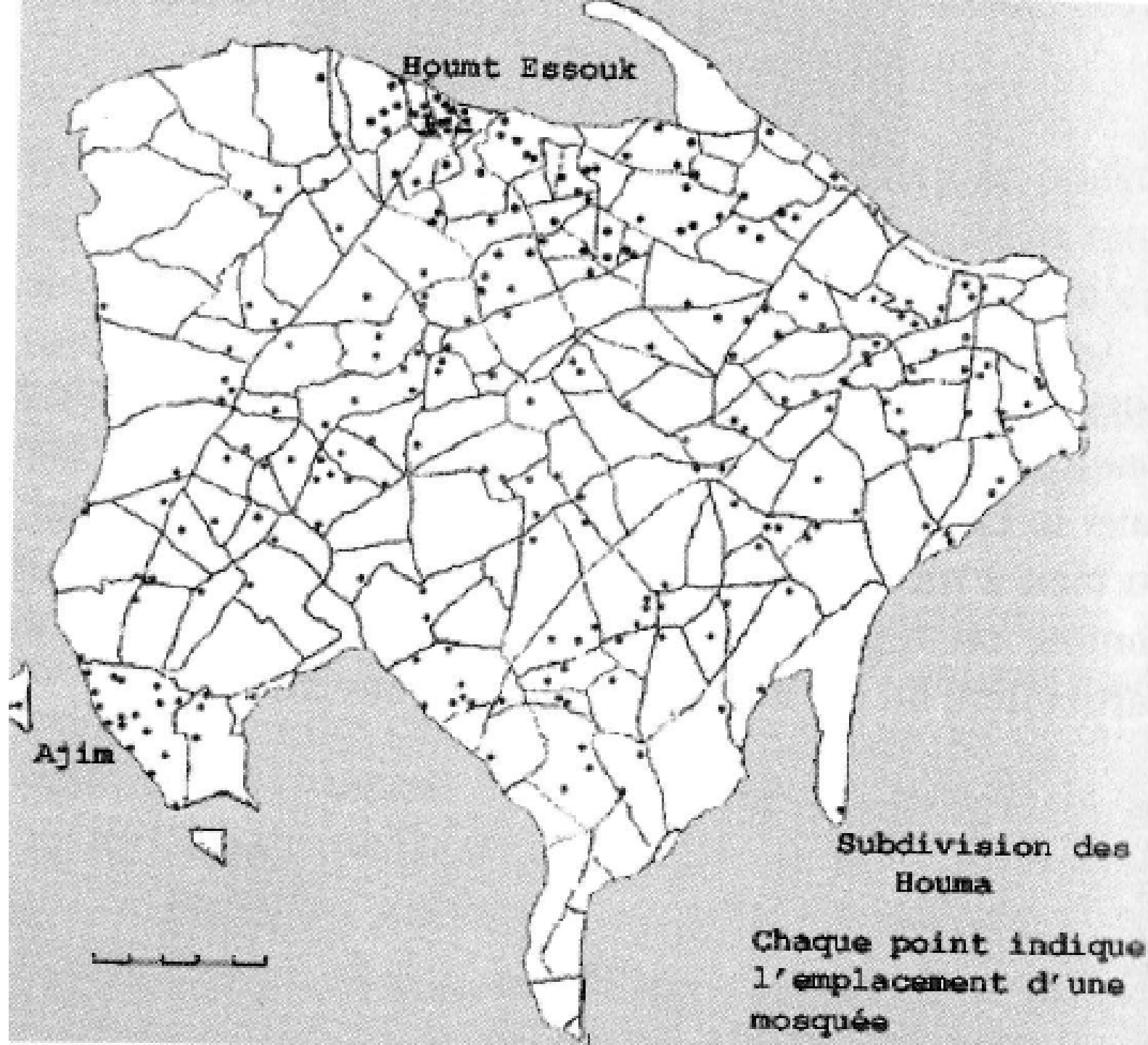
1. *Houch*: habitation principale
2. *Makhzen Eddiaf*: maison des invités
3. *Matbakh*: cuisine
4. *Rayah*: aire de battage des céréales
5. *Makhzen*: lieu de stockage
6. *Ichoucha*: abri des animaux
7. *Majel* ou *Fesqia*: citerne à récupération des eaux de pluie
8. *Bir*: puits
9. *Jabia* et *Saroutes*: réseau hydraulique pour l'irrigation de la surface agricole

Des mosquées implantées
autour des activités
humaines et non l'inverse

256 encore visibles (288 à
l'origine) (Mrabet, 2002)

Mosquées majoritairement
ibadites.

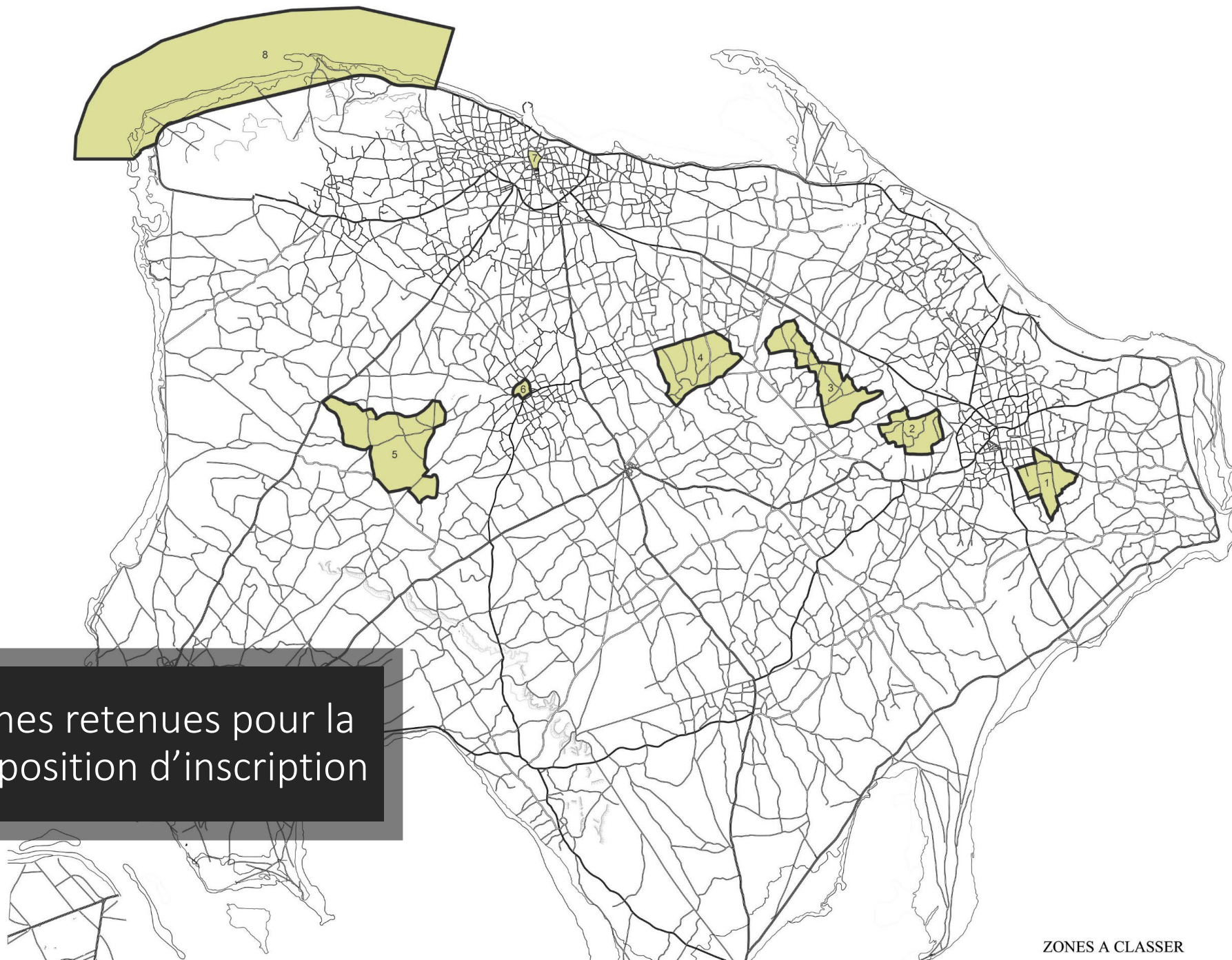
Ibadisme: troisième voie de
l'Islam aux côtés du
Sunnisme et du Chiisme.
Communauté religieuse
minoritaire dans le monde
arabo-musulman.











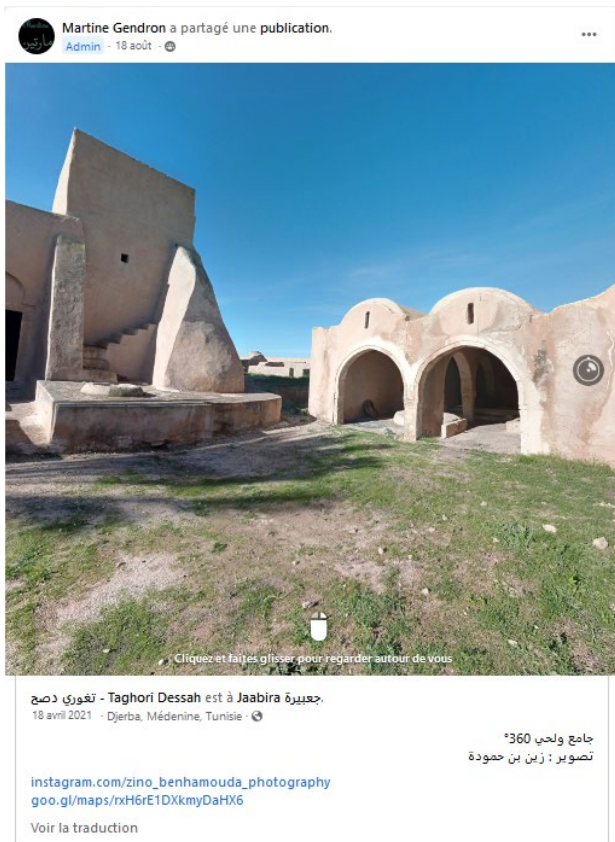
Zones retenues pour la
proposition d'inscription

Que faisons-nous
des édifices des
autres
confessions ?









Djerba terre de tolérance

Tourisme à Djerba : composante économique dans les années 60

- Extrait du discours de Bourguiba en 1966 à Houmt Souk :

« Les avantages d'une reconversion ne peuvent que leur être bénéfiques. Qu'ils renoncent à jamais aux cultures traditionnelles dont les revenus sont dérisoires ! Qu'ils consacrent en revanche à la culture des primeurs et à l'élevage. **L'une et l'autre de ces activités particulièrement rentables ne sont possibles que si l'on abat cette multitude de tabias qui morcellent à l'infini la propriété et empêche l'exploitation rationnelle.** Il faut donc **les raser** au plus vite. Leur disparition rendra à l'exploitation des surfaces condamnées à la stérilité. [...] La culture des primeurs et l'élevage accroîtront dans de larges proportions le revenu de **la population. Celle-ci sera ainsi à même de se faire construire, pour son usage, des bungalows et des villages modernes, qui se substitueraient aux vieilles masures délabrées qui défigurent cette île merveilleuse.** » (Tlatli, 1967)

- « D'autre part, le tourisme culturel est devenu **une composante économique majeure. Le patrimoine culturel assume un rôle primordial dans les stratégies internationales** des états comme dans les constructions et l'entretien des identités nationales. » (Boissevain, Isnart, 2017)
- Patrimoine mondial est devenu : « tourisme culturel » (Cousin, Réau, 2009)

Ce qui surgit de la patrimonialisation de Djerba

- Deux effets (Boissevain, 2010):
 - Des postures de résistances
 - Des stratégies d'appropriations
- Pour les habitants : Patrimoine = Tourisme
- « Confronter les expériences patrimoniales et touristiques au Maghreb durant les deux derniers siècles revenait en quelque sorte à poser l'hypothèse de la naissance simultanée de l'activité touristique et de la mise en patrimoine des espaces, des sites et des monuments, la première s'appuyant sur la jouissance du second, le second trouvant dans la première, au-delà des usages politiques, une justification économique et symbolique. [...] **Il est donc tout à fait légitime de s'interroger sur le rôle joué par le tourisme dans le processus de patrimonialisation, tout en se demandant comment celui-ci a structuré l'imaginaire, les pratiques et les politiques touristiques, [...]** » (Isnart, Mus-Jelidi, Zytnicki, 2018)

Postures de résistances

- Il s'agit d'un lieu de culte et non d'une attraction touristique.
- Une visibilité internationale qui va à l'encontre de la doctrine ibadite: sobriété, pureté et discrétion.
- Mauvais exemple des mosquées « muséifiées », dégradées: Fadhloun et El-Bassi.
- Ils ne reconnaissent pas l'autorité de l'Unesco et de l'État dans la gestion des biens privés.
- Phénomène de destruction de bâti vernaculaire ou de « biens culturels » par peur que l'État s'en saisisse.
- Considération qu'il s'agit de biens de leur communauté (Habous, Waqf) et que l'État ne peut prendre de décision à ce niveau là sans leur demander leur avis.

Le *waqf* et le *habous*

- Comme stratégie de conservation.
- Comme stratégie de contournement à la patrimonialisation institutionnelle (Bondaz, Isnart, Leblon, 2012) .
- Pour empêcher l'Unesco et l'État de s'immiscer dans la gestion de l'espace privé.
- Une stratégie qui a déjà un passif sur l'île contre les Ottomans (minorité majoritaire dans la gouvernance de l'île).



Stratégies d'appropriations

- Une élite qui prône cette inscription pour mettre en lumière cette « terre de tolérance inégalable qu'est Djerba ».
- Un nouveau groupe à la paroisse St Joseph qui a un discours patrimonial à propos de l'église.
- Pèlerinage 2017 de la Ghriba : annonce publique d'un dépôt de dossier de la part de l'État tunisien pour l'inscription de la Ghriba sur la liste du patrimoine mondial.

TUNISIE 13/05/2017 11h:03 CET



René Trabelsi: Une demande d'inscription de la Ghriba sur la liste du patrimoine mondial bientôt sur la table de l'UNESCO

TAP



S'INSCRIRE ET NOUS SUIVRE TUNISIE

Avec la newsletter quotidienne du HuffPost, recevez par email les infos les plus importantes et les meilleurs articles du jour. [En savoir plus](#)

 **Newsletter**

[S'inscrire](#) →



Facebook



Twitter

Stratégies d'appropriations

- Opportunités vont se manifester à travers des « ruses patrimoniales » :
- L'annonce de la Ghriba : « les usages patrimoniaux induits par le classement de l'UNESCO offrent un vocabulaire tout prêt à être adapté sur d'autres objets que l'objet classé lui-même [...]. » (Isnart, 2014)
- Ouverture de l'Eglise St Joseph : « D'autre part, on l'a déjà souligné également, l'ouverture du religieux vers le tourisme et le patrimoine participe de la survie économique et politique de la confession. Ainsi, dans certaines conditions, le patrimoine comme le tourisme offriraient un nouvel espace de transmission et de performance religieuses et complèteraient les registres d'activités dévotionnelles ordinaires et routinières, tout en élargissant ainsi le spectre du fait religieux. » (Boissevain, Isnart, 2017)

Conclusions

- Même s'il existe un consensus en termes de cohabitation religieuse, il n'existe pas de consensus patrimonial. (Bondaz, Isnart, Leblon, 2012)
- Projet conduit par la « majorité » minoritaire de l'île. Pas de consultation auprès des « minorités » majoritaires.
- Créations de deux effets : résistances ou opportunités.
- **Le titre « Témoignage d'une île-jardin au système urbain éclaté et refuge de minorités. » pose question et problème, puisque l'île-jardin est la pratique de la « minorité » qui produit des résistances.**

Bibliographie :

Boissevain K. « Attraction touristique et religion au Maghreb. Quand la dimension religieuse devient « bonne à montrer ». », in *Socio-anthropologie de l'image au Maghreb*, Boissevain K. & Denieuil P.-N. (dir.), Tunis-Paris, IRMC-Harmattan, 2010. pp. 17-23. p. 22.

Boissevain K. & Isnart C. « Tourisme, patrimoine et religions en Méditerranée. Usages culturels du religieux dans le catholicisme et l'islam contemporains (Europe du Sud-Maghreb) », in *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 129-1 | 2017, mis en ligne le 28 septembre 2017, [consulté le 15 novembre 2019]. URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/3423>

Bondaz J., Isnart C. & Leblon A. « Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine ». in *Civilisations*. vol.61, n° 1, 2012.

Cousin S. & Réau B. *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, 2009.

Isnart C. « À l'ombre de l'UNESCO. "Patrimoine mondial" et minorité catholique sur une île grecque », in *Archives de sciences sociales des religions*, n° 166, 2014, pp. 181-198.

Al-Murâbit R. *Mudawwana masâjid Jerba*, Tunis, Wizârat al-thaqâfa – Al-Ma'had al-waṭanî li-l-turâth, 2002.

Tlatli S.-E. *Djerba l'île des Lotophages*, Tunis, Cérès, 1967.

Zytnicki C., Isnart C. & Mus-Jelidi C. « Penser le tourisme et le patrimoine, au Maghreb et au-delà (XIX^e-XXI^e siècles) », in *Fabrique du tourisme et expériences patrimoniales au Maghreb, XIXe-XXIe siècles*, Cyril Isnart, Charlotte Mus-Jelidi & Colette Zytnicki (dir.), Rabat, Centre Jacques-Berque, 2018. Web. <http://books.openedition.org/cjb/1452>. [consulté le 13 janvier 2019].